

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **nefr9ce****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

NEFR9CE - Introduction

INTRODUCTION

NEFR9CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce certificat a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de « compétence » en néphrologie (A.M. du 4/12/1995 publié le 13/01/1996).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation à temps plein est d'au moins 2 ans et comprend une formation théorique et un stage à temps plein d'au moins deux années dans un ou plusieurs services de stage agréés, dont une année au moins est accomplie après l'obtention du Master complémentaire en médecine interne, une année pouvant être accomplie pendant ce Master complémentaire. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la compétence. Ces stages comprennent des activités de garde.

NEFR9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2

o **Tronc commun (120 crédits)**

A noter : si le dernier bloc annuel du master de spécialisation en médecine interne a été réalisé dans un service de néphrologie, le candidat se verra créditer les 60 crédits du 1er bloc annuel.

o **Premier bloc annuel (60 crédits)**

○ WNEFR2311	Questions approfondies de néphrologie (U ou IU) 1re année	Michel Jadoul (coord.)	120h	12 Crédits	2q	x	
○ WNEFR2381	Stages cliniques de néphrologie 1ère année, 1ère partie			30 Crédits	1 + 2q	x	
○ WNEFR2391	Stages cliniques de néphrologie 1ère année, 2° partie			18 Crédits	3q	x	

o **Deuxième bloc annuel (60 crédits)**

○ WNEFR2382	Stages cliniques de néphrologie 2ème année, 1re partie			26 Crédits	1 + 2q		x
○ WNEFR2392	Stages cliniques de néphrologie 2° année, 2° partie			18 Crédits	3q		x
○ WNEFR2372	Mémoire de néphrologie			16 Crédits	2q		x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

NEFR9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Avoir obtenu le Master Complémentaire en médecine interne (ou le DES en médecine interne)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation clinique semestrielle au cours d'un entretien.

Evaluation du mémoire.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en néphrologie. Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Contact

Secrétariat du service clinique de néphrologie

Carine Relvas

Tél. 02 764.10.54

Secrétariat facultaire MSCM

Anne-Marie Teirlynck

Tél. 02 764.52.36

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede>)

Secteur des sciences de la santé (SSS) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss>)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM>)

Responsable académique du programme: Michel Jadoul

Jury

- Eric Goffin

Personne(s) de contact

- Michel Jadoul

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).